



Chez TUI, voyagez avec le sourire!

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et de vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :

REPUBLIQUE DOMINICAINE FORMALITÉS ADMINISTRATIVES*

- · Passeport valide 6 mois après la date de retour. Jusqu'au 30 Avril 2023, pour tout séjour touristique, il est possible d'entrer en République Dominicaine avec un passeport en cours de validité pour la durée du séjour.
- Pour un séjour inférieur à 3 mois, le visa n'est pas exigé.
- Toute entrée ou sortie du territoire dominicain est conditionnée à un formulaire qui doit obligatoirement être rempli préalablement au départ ou à l'arrivée. Ce formulaire génère un QR code qui devra être présenté pour entrer ou quitter le territoire.
- Il est vivement recommandé de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais mé dicaux (chirurgie, hospitalisation, etc.) et de rapatriement sanitaire, au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence
- Les mineurs voyageant seuls ou avec une personne ne disposant pas de l'autorité parentale doivent être munis d'une autorisation de sortie de territoire.
- Nous vous recommandons de vous munir d'une copie papier recto-verso de vos certificats et formulaires ou de numériser ceux-ci sur votre propre adresse électronique.

FORMALITÉS SANITAIRES

Vaccination et/ou traitements conseillés :

- Être à jour dans ses vaccinations habituelles (DTP et ROR).
- Anti-moustique recommandé.

FORMALITÉS COVID

Les voyageurs se rendant en République domini<mark>caine n'ont pas besoin de fournir obl</mark>igatoirement à leur arrivée un test PCR négatif. Un test d'haleine rapide peut être effectué à l'arrivée en République Dominicaine.

Tous les voyageurs doivent en outre se soumettre à une vérification de leur température corporelle.



*Toutes ces informations sont valables pour les ressortissants français et sont données à titre indicatif, elles peuvent évoluer sans préavis, Informations valables pour des vols directs de/vers la France. En cas de transit certains pays peuvent demander des formalités supplémentaires. Si votre voyage inclut plusieurs destinations merci de vous référer aux formalités de chacune d'entre elle. Compte-tenu de l'évolution rapide de la situation administrative et sanitaire dans <mark>cer</mark>tains pays, nous vous recommandons d<mark>e c</mark>onsulter le site du Ministère des Affaires Étrangères jusqu'au jour de votre départ.

Date de la dernière mise à jour : 09/01/2023. TUI France IM 093120002 - RCS Nanterre 331 089 474. Crédit photo : Gettyimages...